



## CAPD du 3 Septembre 2010

**Ordre du jour** : examen de quelques inéats - mouvement : derniers ajustements de rentrée - examen des propositions d'inscription sur la liste d'aptitude à l'intégration dans le corps de professeur des écoles. - Divers

Cette CAPD, en présence de Mme l'Inspectrice, fait suite au CTPD de rentrée.

En préalable, sans refaire de déclaration liminaire (voir la déclaration de CTPD), le SNUipp67 a indiqué qu'il aimerait poser un certain nombre de questions sur des sujets en suspend au niveau départemental ou national lors du point Divers :

- Non-renouvellement des contrats EVS d'aide administrative aux directeurs
- RASED : nombre, missions, fonctionnement, implantation, zones d'intervention ...
- point sur les EMF et les CPC
- information sur la classe pour enfants précoces de Schoepflin
- Aide personnalisée.
- Bilan de la grille de notation.

**Inéats** : 4 personnes sont intégrées sur des postes à profil restés vacants après les commissions. Leur nomination est à titre provisoire. Ces postes feront l'objet d'un nouvel appel d'offre et commission l'année prochaine. A la demande des représentants du personnel, un bilan des commissions avec des listes définitives va être envoyé.

**Mouvement** : Suite aux décisions de CTPD du début de matinée, les décharges exceptionnelles accordées seront attribuées en fonction des situations précises des écoles.

Les dernières propositions d'affectation prévues par les services de l'IA sont étudiées, modifiées pour certaines et validées.

Rappel de Monsieur Ladaique : Les 70 personnes en surnombre sont nommées en support de brigade (30 d'entre elles sont actuellement en congés de maternité). : les surnombres avaient été pré positionnés et sont quasiment tous actuellement en remplacement sur le terrain . Il n'y aura plus d'inéats acceptés pour le département.

Ndlr : Les circonscriptions doivent , dès maintenant, fonctionner avec leurs propres moyens de remplacement !!!

**Liste d'aptitude** : Ils sont 33 instituteurs à devenir PE par la liste d'aptitude. Il ne reste que 185 instituteurs dans le département.

Ndlr : Contrairement à ce que prévoyaient les textes, il n'y aura pas (sauf 2 postes en bilingue) de postes au concours interne 2011 sur l'Académie de Strasbourg.

### **Divers : réponses de Madame l'Inspectrice**

- EVS : le contingent étant diminué de moitié et les contrats à échéance non renouvelés – exception faite des EVS en mission auprès d'enfants en situation de handicap où la demande est exponentielle - Mme Debuchy n'a aucune réponse actuellement à apporter à cette situation que vont vivre les directeurs.
- Rased : Le schéma d'emploi, dont un des leviers concernait les RASED, a été partiellement pris en compte. Une étude a été faite sur le terrain par l'ien ASH et il existe un tableau de bord.  
Nous l'avons demandé mettant en avant le manque total d'information aux représentants du personnel concernant les RASED : mission, fonctionnement, implantation, zones d'intervention ...  
Madame Debuchy nous a redit le danger qui pesait sur tout le personnel qui ne se trouve pas devant des classes.
- Aide Personnalisée : Rien ne change par rapport à l'an dernier. Mme l'Inspectrice a réaffirmé 50/10. Les inspecteurs pourront désormais venir vous inspecter également sur cette AP : après une enquête quantitative, il s'agit de faire une enquête « qualitative ».
- CPC/EMF ... : on ne touche pas aux missions même si la nomenclature a changé pour certains. Il faut valoriser les diplômes et faire la promotion du CAFIMPF EPS . Il faut pousser les chargés de mission, nouvellement CPC, à passer le CAFIMPF.  
Seuls les EMF sont tuteurs des S1 (1 seule MAT) et touchent à ce titre l'indemnité.